

BUDGET 2019

REVENUS

Taxes	4 894 039 \$
Tenant lieu de taxes	294 752 \$
Impositions de droits	724 551 \$
Autres recettes de source locale	245 338 \$
Subventions gouvernementales	742 944 \$
Affectations	<u>51 030 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	<u>6 952 654 \$</u>

DÉPENSES

Administration générale	951 096 \$
Sûreté du Québec	377 100 \$
Sécurité publique (brigadières)	21 400 \$
Sécurité publique (mesures d'urgence)	2 000 \$
Protection incendie	263 907 \$
Travaux publics (voirie)	637 644 \$
Travaux publics (déneigement)	453 993 \$
Travaux publics (éclairage rues, CN,)	94 407 \$
Hygiène du milieu (eau)	1 488 256 \$
Urbanisme	231 639 \$
Promotion, développement et revitalisation	121 027 \$
Activités récréatives et culturelles	1 199 735 \$
Bibliothèque	86 250 \$
** Dette à long terme	<u>1 024 200 \$</u>
TOTAL DES DEPENSES	<u>6 952 654 \$</u>

Le budget total de 2019 est haussé de 155 687 \$ par rapport à 2018 équivalant à 2,29 %.

*Des revenus de 34 961 \$ provenant de la vente de terrains de la rue G.-A.-Boulet seront affectés annuellement au service de la dette à long terme

2019 est la première année du rôle triennal pour les années 2019-2020 et 2021

L'assiette imposable de la municipalité est passée de 328 746 300 \$ en 2018 à 340 018 400 \$ pour 2019 représentant une hausse de 11 272 100 \$ soit 3,43%. L'assiette imposable des immeubles assujettis à la taxe sur les immeubles non résidentiels pour 2019 se chiffre à 52 240 541 \$

♦ **Les taux de la taxe foncière générale, de la taxe sur les immeubles non résidentiels ont dû être augmenté considérant la hausse du budget de 2.29%, ils sont définis comme suit :**

0,85 \$ (0,85 \$ en 2018) du 100 \$	pour la taxe foncière générale
0,11 \$ (0,10 \$ en 2018) du 100 \$	pour les services de la SQ
0,96 \$ (0,92 \$ en 2018) du 100 \$	d'évaluation au TOTAL
1,19 \$ (1,15 \$ en 2018) du 100 \$	pour la taxe sur immeubles non résidentiels

♦ **Les différentes taxes de services ont été revu afin de se rapprocher du principe de l'utilisateur-payeur, ils sont définis comme suit :**

170,00 \$	tarif d'aqueduc de base (183.79\$ en 2018) (autres tarifs voir règlement taxation selon les usagers)
31,96 \$	tarif immobilisation pour mise aux normes eau potable par unité de logement (31.86\$ en 2018)
9,55 \$	tarif pour l'aqueduc et la mise aux normes pour l'eau potable attribuable à l'ensemble (10,20 \$ en 2018)
189,00 \$	tarif de vidanges-recyclage (200.25\$ en 2018)
141,00 \$	tarif de vidanges et recyclage (résidences secondaires) (150\$ en 2018)
251.12 \$	tarif d'entretien du système d'assainissement des eaux (236.56\$ en 2018)

TARIFS VIDANGE DE BOUES DE FOSSES SEPTIQUES 2019

175,00 \$	tarif vidange de boues de fosses septiques jusqu'à concurrence de 880 gallons
20,00 \$	des 100 gallons excédentaires
100,00 \$	de frais lors de déplacement inutile
100,00 \$	supplément hors saison
350,00 \$	supplément d'accessibilité restreinte camion
625,00 \$	supplément d'accessibilité restreinte bateau
100,00 \$	urgence non motivée
50,00 \$	modification ou annulation de rendez-vous